

A PROPOS DE LA « VILLE DE BRION » (SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL)

Les ruines que l'on peut apercevoir au lieu dit « Brion », dans la commune de Saint-Germain-d'Esteuil, furent mentionnées pour la première fois en 1786, par l'abbé Baurein¹, mais l'abbé n'a pas visité le site et se contente d'en parler par ouï-dire. Léo Drouyn, dans *La Guyenne militaire*², en donna la première description accompagnée de croquis. Mais, depuis 1865, Brion n'avait fait l'objet d'aucune nouvelle étude. Or les recherches que nous avons faites, en mai 1959, à l'occasion d'un diplôme d'études supérieures, obligent à réviser bien des affirmations de Drouyn.

LE SITE

Rendons tout d'abord justice à l'auteur de *La Guyenne militaire* : il y a peu à ajouter à l'étude qu'il a laissée du site de Brion, l'exactitude de son croquis est confirmée par l'examen de la carte topographique (1/80 000, n° 170, S-E). La butte de Brion est placée au fond nord-ouest du marais de Rayson, asséché au XVIII^e siècle, qui s'ouvre sur la Gironde entre les communes de Saint-Sernin-de-Cadourne (au nord) et de Saint-Estèphe (au sud) ; on n'y peut pénétrer que par deux passes de part et d'autre de la butte de Saint-Corbien qui se dresse entre Saint-Sernin-de-Cadourne et Saint-Estèphe ; sa profondeur est d'une douzaine de kilomètres, sa largeur moyenne de 2 kilomètres. Les versants, qui le dominent d'une dizaine de mètres, sont précédés au sud et à l'ouest par une série de buttes.

De toutes les buttes ou, mieux, de toutes les îles de cet ancien golfe, Brion présente la situation la plus favorable. Saint-Corbien, à l'entrée, est trop visible et d'une surface trop étendue pour être

1. BAUREIN (abbé), *Variétés bordelaises...*, Bordeaux 1784-1786, rééd. Meran et de Castelnau d'Essenault, Bordeaux, 4 vol. 1876 t. I^{er}, article XXXIII, p. 339, et t. II p. 425, note.

2. Léo DROUYN *La Guyenne militaire*, Bordeaux 1865, t. I^{er}, p. xciii, xcv.

défendue avec efficacité ; Cassan, tout au fond, est trop isolé par les autres îles. Brion bénéficie de la protection de Saint-Corbian tout en restant d'un accès aisé et commode à un vaste plan d'eau calme. Par suite de la profondeur du golfe, Brion, qui tient le milieu entre Pauillac et Soulac, se trouve suffisamment à l'intérieur des terres pour surveiller et les routes terrestres et le fleuve, à un endroit où la presqu'île n'est pas encore trop large pour qu'on ne puisse atteindre l'océan en moins d'une journée de marche. Autant d'avantages qui, en dehors de tout déterminisme géographique, constituent des éléments favorables au développement d'une place forte ou d'un lieu de commerce et expliquent l'ancienneté de l'habitat.

LA BUTTE DE BRION

Le plan cadastral de la commune de Saint-Germain-d'Esteuil reproduit à l'échelle de 1/2 500 le contour de la butte : il s'agit d'un polygone allongé, irrégulier, à cinq côtés. Les mesures proposées par Léo Drouyn peuvent être rectifiées. La largeur maximum de la butte est bien de 300 mètres, mais, il faut porter sa longueur à 755 mètres (au lieu de 600) et la carte d'état-major nous autorise à apprécier son altitude à 6 ou 7 mètres environ. Un chemin, qui, sur le plan cadastral, est dit « chemin rural des marais » suit la ligne de faite de la butte ; après s'être élevé assez fortement pendant environ 300 mètres, il tourne et redescend lentement jusqu'à un niveau qu'il conserve jusqu'à son autre extrémité, au bord du marais.

LES « VESTIGES » DE BRION

D'après les propos d'un « honnête citoyen », l'abbé Baurein énumère les curiosités de Brion : « un ancien fort ou château et des souterrains voûtés qui en étaient les dépendances », « des fondements d'anciennes bâtisses », « une colonne en pierre dure de la hauteur d'environ 15 pieds, dont les tambours avaient environ 2 pieds et demi de circonférence » ; enfin on y aurait trouvé « quantité de médailles anciennes ».

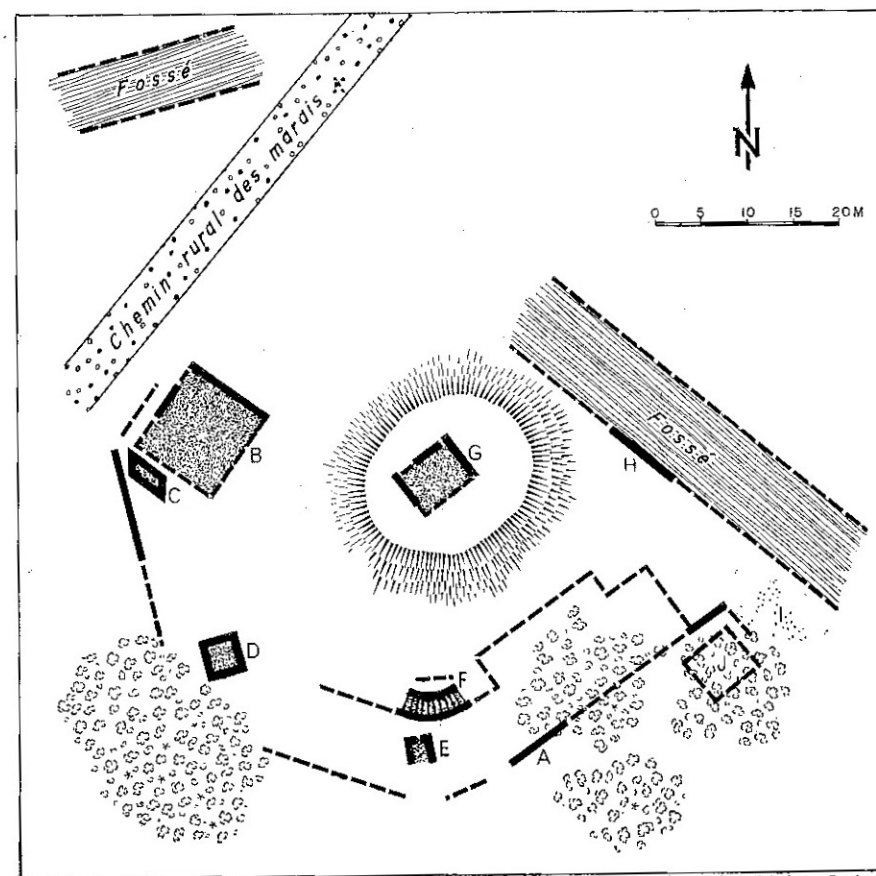
Les renseignements fournis par Léo Drouyn sont de première main et plus précis. Pourtant, une série d'inexactitudes nous font douter que sa description soit le résultat d'un examen très attentif.

Mis à part ce qu'il appelle « la forteresse », Léo Drouyn signale quatre curiosités.

D'abord « plusieurs emplacements de maisons dont les murs avaient encore un mètre environ au-dessus du sol ». Ces vestiges

ont-ils été détruits ? Il n'en reste pas trace dans le champ « A » où Drouyn les situe.

Ensuite il décrit « une muraille épaisse, haute d'un mètre environ ». On peut en effet la suivre sur près de 150 mètres en bordure du « chemin rural des marais », mais nulle part elle ne présente « un petit appareil dans le genre du palais Gallien » comme il l'affirme ; les pierres sont plates, irrégulières et sans mortier.



Laboratoire Recherches Historiques-Bordeaux

(Cliché « Sud-Ouest ».)

Plan sommaire de la « forteresse » de Brion.

A : Parement externe de la muraille. — B : « Chambre carrée » ou cour.
— C, D, E : Fosses dans l'épaisseur de la muraille. — F : « passage » voûté.
— H : Mur-parapet dominant le fossé. — I : Entrée (?). — J : Butte semblant correspondre à une construction.

Drouyn signale en outre une surface « B » riche en fragments de tuiles à rebord et de poteries et « entrecoupé(e) de murs à fleur de terre dirigés dans toutes les directions », et, enfin, la partie nord-ouest de Brion, dite *Le Castet*, où l'on aurait trouvé quelques monnaies romaines, mais où, dans l'ensemble, il y aurait « moins de débris qu'ailleurs ». Or, il situe la surface « B » précisément à l'emplacement du *Castet*. Il y a là une contradiction inexplicable. En tous cas, nous n'avons pas trouvé trace de construction au *Castet*. Au contraire, le champ qui s'étend en face, de l'autre côté du chemin, est très riche en tessons et en débris de briques à rebord. En deux endroits, ce champ présente une rupture de pente et l'herbe y pousse d'une teinte et d'une densité différentes du reste de la prairie. En somme, c'est cette partie de Brion qui présente le mieux les caractères que Drouyn attribuerait à la surface « B ».

Des vestiges curieux ont échappé aux investigations de Léo Drouyn. Vers la pointe nord de Brion, avant d'arriver à la « forteresse », on trouve quatre trous cylindriques creusés dans la roche grise, à grain épais, mais très résistante ; leur diamètre respectif est de 60 centimètres, 55 centimètres, 45 centimètres et 90 centimètres ; la profondeur des deux premiers est de 40 centimètres, celle des deux seconds de 30 centimètres. De l'autre côté du chemin, à l'ouest, M^e Foucher, notaire à Lesparre, a déblayé en juillet 1953 neuf alvéoles circulaires, tangeantes les unes aux autres et creusées pour enlever des meules comme le prouvent trois fragments de meule insuffisamment dégagés et encore en place. Brion a livré un nombre relativement élevé de meules. M. Foucher en conserve deux fragments qui en proviennent ; Baurein et Drouyn en signalent parmi le matériel trouvé dans ce site. Si la roche alentour était nettoyée peut-être pourrait-on trouver d'autres empreintes. En tous cas, l'ensemble mis au jour constitue déjà un véritable atelier.

LA « FORTERESSE » DE BRION

(Cf. croquis ci-joint.)

Les vestiges les plus importants occupent la pointe sud-ouest de l'île. Léo Drouyn en a laissé une longue description accompagnée d'un minuscule croquis. Mais si les fossés, les remparts, les souterrains voûtés qu'il signale existent bien, leur ordonnance ne correspond pas à celle qu'il propose et nous avons pu constater, sur le terrain, des erreurs manifestes.

La « forteresse » a la forme d'un pentagone dont les murs épousent le contour de la pointe de l'île. Trois côtés de l'enceinte s'élèvent sur les rochers, en bordure du marais ; un quatrième est longé

par le « chemin rural des marais » ; le cinquième, qui regarde vers l'intérieur de l'île, est doublé par un fossé (avec mur-parapet en H).

Dans l'épaisseur du rempart sont bâties trois fosses étroites (C, D, E), situées, comme des articulations, aux angles de l'enceinte. Leurs murs, parfois conservés sur 2,50 m de profondeur présentent deux niveaux : dans la partie inférieure, l'appareil est de pierres rectangulaires très soigneusement agencées ; la partie supérieure est en pierres plates, non taillées, mais assemblées avec soin. En arrière de l'une de ces fosses (E), subsiste l'un de ces « passages voûtés » (F) mentionnés par Baurein et Drouyn. Situé dans l'angle sud de la forteresse, il tourne afin d'épouser le coude de l'enceinte. Il est conservé sur une longueur de 5 mètres, sa largeur est de 1,75 m. La voûte repose directement sur le rocher ; elle est formée de pierres plates, non taillées ; le mortier qui les reliait s'est désagrégé et elles sont aujourd'hui libres et pendantes. Faute de connaître sa relation avec la superstructure, la fonction de ce « passage » (et il est douteux que ça en soit un) nous échappe.

A l'intérieur de l'enceinte, nous trouvons les traces de la « chambre carrée » (B) dont parle Léo Drouyn. La face intérieure du mur nord est visible sur 10 mètres ; son appareil est semblable à celui du niveau inférieur des fosses déjà décrites. La difficulté de couvrir une telle surface fait penser qu'il s'agit plutôt d'une sorte de cour intérieure.

Enfin, au centre de l'enceinte, se dresse une murette ovale qui servait de base à une tour que Drouyn suppose également ovale. Mais les murs qui subsistent délimitent un rectangle (G) de 5 mètres sur 2 environ.

Par où pénétrait-on dans cette enceinte ? Il semble subsister les traces d'un passage (I) entre l'extrémité du rempart sud-est et celle du fossé. Une motte broussailleuse (J) paraît protéger cette entrée qui ouvrirait sur le golfe. Il faut admettre l'existence d'une autre ouverture communiquant avec la ville. Ce second passage pourrait être symétrique du premier vers l'endroit où le fossé rejoint l'actuel « chemin rural ».

LE MATERIEL MOBILIER TROUVE A BRION

Quelques objets recueillis par M^e Foucher, de Lesparre, proviennent avec certitude de Brion.

D'abord trois pièces d'époque préhistorique :

— Une hache de pierre polie, blanche, à grain très fin (longueur : 85 mm, largeur : 62 mm, épaisseur : 30 mm).

— Une hache de bronze, à bord droit, du type dit « médocain » (longueur : 140 mm ; largeur : 45 mm ; poids : 392 gr).

— Un bracelet ouvert, en cuivre jaune, décoré de stries (diamètre maximum : 70 mm ; épaisseur : 10 mm ; poids : 82 gr).

Les fragments de colonne, dont parle Baurein, ont disparu. Par contre, M^e Foucher a pris le relevé d'une base de colonne en pierre, à six côtés, qui se trouverait dans une ferme voisine de Brion. Lui-même conserve deux quartiers de briques qui, assemblés et superposés, composaient des tambours de colonne. Leur côté, correspondant au rayon du tambour, mesure 18 centimètres.

Brion a livré en abondance des fragments de poterie commune semblable à celle que l'on trouve sur tous les sites girondins. M^e Foucher a ramassé quelques fragments de *terra sigillata* décorée et un fond de vase qui porte, en lettres de 5 millimètres de hauteur, la marque CHRESIM... Il s'agit de la marque du potier Chresimus, de Montans³, qui a travaillé à l'époque des Flaviens.

Baurein et Drouyn rapportent que Brion a livré un grand nombre de monnaies romaines, mais ils n'en ont décrit aucune et toutes sont perdues. Actuellement, six monnaies, conservées dans les collections de M^e Foucher, proviennent indubitablement de Brion :

1. *Hispania Citerior* — Calagurris — Auguste (27 av.-14 ap. J.-C.). Moyen bronze, As, coupé par moitié.

A. : AVGV(STVS - MV)CA IVLIA ; tête laurée d'Auguste, à droite.

B. : (LBAEBP)RISCO (II VIR) C GRAN.BROC Bœuf à droite⁴.

b2-3 Gaule — Nîmes — Auguste et Agrippa. Moyen bronze, As.

A. : IMP.(DIVI.F.). Têtes adossées d'Auguste et d'Agrippa, tous deux semblent porter la couronne laurée.

R. : COL.NEM. Crocodile à droite, attaché à un palmier⁵.

4. Rome — Néron (54-68). Moyen bronze, As.

A. : IMP.NERO.CAESAR.AVG.P.M... Tête laurée, à droite, de Néron.

R. : S.C. Victoire avançant à gauche, tenant de la main droite un bouclier avec l'inscription S.P.Q.R.⁶.

5. Rome — Néron (54-68). Grand bronze, Dupondius.

A. : NERO.CLAVD.CAESAR.(AVG)GER.P.M.TR.P.IMP.P. (sic). Tête laurée, à gauche, de Néron, sur globe.

R. : SECVRITAS (AVGVSTI) - S.C. - II. La sécurité assise à droite, tenant un sceptre ; devant elle, un autel et une torche allumée⁷.

3. Félix OSWALD, *Stamps on terra sigillata*, Margidunum, 1931, p. 75-76. Camille JULIAN, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. I, p. 507-510, signale dix-neuf marques de ce potier trouvées à Bordeaux.

4. VIVES Y ESCUDERO, *La Moneda hispanica*, t. IV, p. 98, n° 17, pl. CLVIII.

5. G.H. HILL, *Notes on the ancient coinage of Hispania Citerior*, p. 177-178, pl. XXXVI, 6.

6. H. MATTINGLY et E. SYDENHAM, *The roman imperial coinage*, t. I^{er}, p. 44.

7. MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 167, n° 325 à 331.

8. MATTINGLY-SYDENHAM, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 164, n° 293.

6. Rome — Trajan (98-117). Grand bronze, Sesterce.

A. : ...CA)ES.NERVA.TRAIA-MAX... Tête laurée, à droite, de Trajan.

R. : Légende illisible. Personnage assis sur un trône (?).

Ces monnaies sont en nombre insuffisant pour permettre de dater l'occupation du site, mais elles apportent une indication remarquable : aucune monnaie des III^e et IV^e siècles si fréquentes dans la plupart des lieux de fouilles de la Gironde, ne figure dans ce lot. Celui-ci, pour restreint qu'il soit, forme un ensemble homogène car les monnaies ont été frappées dans un laps de temps un peu supérieur à un siècle et dans une époque où les rejoint la marque de Chresimus (deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C.).

L'appareil des murs de la « forteresse » pourrait, peut-être, être daté par comparaison. En tous cas, les ressemblances que Drouyn voyait entre cet appareil et celui du palais Gallien est illusoire, les lits de briques caractéristiques du monument bordelais, font totalement défaut à Brion. Si aucune trouvaille ne semble postérieure au début du II^e siècle ap. J.-C. un matériel suffisant prouve une occupation du site à l'époque préromaine : les haches (pierre polie, bronze), le bracelet « gaulois ». Il ne peut faire de doute que Brion doit être tenu pour un des centres médocains importants avant la conquête romaine. Tout encourage à y pratiquer des fouilles ou des sondages plus importants⁸.

Robert COUSTET.

8. Camille JULIAN, *Inscriptions romaines...*, t. II, p. 131, semble considérer avec faveur l'identification de la ville de Brion avec l'antique *Noviomagus* de Ptolémée.

